

Peuple: Eudoxie Yao et Molare écope de 6 mois de prison.

Après la condamnation d'[Emma Lohoues](#) hier en comparution immédiate, ses camarades d'anniversaire à Assinie ont été à leur tour convoqués et présentés au Parquet d'Abidjan.

C'est ainsi que nous apprenons qu'[Eudoxie Yao](#) et [Soumahoro Mauryféré](#) alias « le [Molare](#)» , deux figures du show populaire local ont écopé également de 6 mois de prison avec sursis et 3 millions d'amende

Ils ont été jugés par le tribunal des flagrants délits à Abidjan, après avoir reçu une convocation du Parquet.

En outre une dizaine d'autres personnes moins exposés mais identifiés par les forces de l'ordre à travers les vidéos ou sur dénonciation ont été aussi entendues

En rappel l'actrice [Emma Lohoues](#) a été condamnée pour non respect des mesures visant à lutter contre le covid-19, mise en danger de la vie d'autrui et trouble à l'ordre public, à 2 millions de Fcfa d'amende et 6 mois de prison avec sursis comme hier annoncé